



Réunion du Conseil municipal

(Article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil municipal se réunira salle Robert Teyssandier
Mardi 30 mars 2021 à 20 h 15
Affiché le 24 mars 2021**

ORDRE DU JOUR – SESSION ORDINAIRE

0/ Approbation du procès-verbal de la séance du 25 février 2021

1/ Débat d'orientations budgétaires 2021

2/ Modification du tableau des effectifs - créations de postes

3/ SDEEG - Groupement de commande pour l'achat d'énergies (gaz – électricité)

4/ Attribution maîtrise d'oeuvre pour les travaux d'aménagement de l'entrée de l'école (parvis, auvent, clôture)

5/ Vote des taux de la fiscalité directe locale 2021

6/ Adhésion 2021 à l'ASE24

Questions diverses :

Tirage au sort des jurés d'Assises 2022

Le Maire,

Didier TEYSSANDIER

